

En bref

- Collecte de sang de l'EFS
- Retour sur le repas des aînés
- Avancement projet du Complexe Sportif
- Actualités du CMJ
- Apéritif de bienvenue
- Rappel sur les obligations de débroussaillage
- Retour sur l'Opération Forêt Propre
- Budget 2025

L'Etablissement Français du Sang organise une seconde collecte

Depuis maintenant 3 ans, le CCAS de Virelade est partenaire de l'Etablissement Français du Sang (EFS). Nous sommes heureux de les soutenir et de les accueillir pour leurs collectes de sang. La dernière collecte a eu lieu le 5 février dernier : 71 personnes se sont déplacées et 63 personnes ont pu faire un don et ainsi participer à sauver la vie de patients. Pour la première fois cette année, l'EFS organise une deuxième collecte le **mercredi 30 avril de 15 h à 19 h**. Le niveau des réserves de sang étant actuellement fragile pour tous les groupes sanguins, n'hésitez pas à prendre rendez-vous, si vous le pouvez, sur dondesang.efs.sante.fr.



REPAS DES AÎNÉS - 26 JANVIER

Un rendez-vous incontournable : le traditionnel repas des aînés

Une autre action du CCAS de Virelade : l'invitation des vireladaises et vireladais de plus de 65 ans à partager un moment convivial autour d'un repas, accompagné d'une animation musicale.

Le 26 janvier dernier, les habitantes et habitants de Virelade de plus de 65 ans se sont retrouvés à la salle des fêtes autour de Mme le Maire, Laëtitia FAUBET, et des élus de la commune. Après un renouvellement de ses meilleurs vœux et un hommage à celles et ceux qui nous ont quittés en 2024, Mme le Maire a invité les participants à se réunir autour d'un succulent repas, proposé par le traiteur local Tony Prud'homme, et à s'amuser.

Les musiciens Karl, Stéphane et Alain ont mis l'ambiance pendant et après le repas. Les convives ont pu chanter et se déhancher sur la piste de danse.

Le CCAS n'oublie pas les aînés qui ne pouvaient pas ou ne souhaitaient pas être présents. Un colis gourmand leur a été proposé et livré à domicile. Mme La Maire a également personnellement apporté un présent à nos aînés en maison de retraite.



Le Mot du Maire Laëtitia FAUBET

Dans ce nouveau numéro de la Gazette de Virelade, nous vous parlerons de la vie de notre belle commune : nos événements, l'avancée de nos projets, le budget 2025, les actualités de nos jeunes élus...

Quelques mots pour remercier et mettre en avant nos jeunes élus du CMJ qui ont débuté l'année avec de beaux projets (la fresque de l'école, les hôtels à insectes...), et qui débordent d'idées et de volonté. J'ai eu un véritable plaisir à les accompagner à Paris dans le cadre de leur visite du Sénat.



Nos Actions à venir

- Continuité dans l'avancement des projets : Natura 2000, rafraîchissement de la Mairie, aménagement du Complexe Sportif
- Continuité dans le projet de sécurisation des intersections sur la RD1113 : avancement de l'étude
- Avancement des travaux de voirie
- Avancement du projet de renouvellement de l'éclairage public
- Organisation de moments conviviaux : Apéritif de bienvenue des nouveaux habitants, Fête des parents...

L'aménagement du complexe sportif, toujours d'actualité

Après les travaux de peintures réalisés sur les courts de tennis et la remise en service du Beach Volley, la Commission Ecole Jeunesse et Sport attendait le vote du budget 2025 pour poursuivre l'aménagement du complexe sportif Paul Faubet.

C'est chose faite depuis le 7 avril, une enveloppe de 45 000 € a été octroyée pour réaliser la suite du projet. Plusieurs devis sont actuellement à l'étude afin d'optimiser les réalisations dans le budget imparti. Lors de leur prochaine réunion, les membres de la commission devront faire un choix entre la création d'un bike parc, l'aménagement du parcours santé avec des éléments de fitness ou un terrain de basket 3x3 afin que l'une de ces réalisations puisse voir le jour dans les mois à venir.

Les élus du CMJ actifs plus que jamais afin de réaliser leurs projets

C'est durant les premiers week-ends de Janvier, et ce malgré le froid, que les jeunes élus du CMJ ont pu, au côté du grapheur Florent Denonain, participer à la réalisation d'une fresque. C'est avec enthousiasme et fierté, sous les conseils du professionnel, qu'ils ont pu laisser leurs empreintes sur cette magnifique œuvre en pratiquant l'art du graffiti. Cette fresque, inspirée de la nature et du sport, trône désormais sous le préau, côté cantine, pour le plaisir de tous les écoliers de l'école Rosa Bonheur.



FRESQUE ET SORTIE AU SÉNAT



Soucieux de concrétiser les actions pour lesquelles ils ont été élus, ils ont aussi relevé leurs manches pour fabriquer deux hôtels à insectes. C'est grâce aux conseils précieux de Ghislain Bollet, venu les guider, qu'ils ont pu aller jusqu'au bout de ce projet. Ces hôtels à insectes prendront bientôt place sur la commune, dans le parc de la Mairie et au Complexe Sportif Paul Faubet.

Enfin, grâce à Mme la sénatrice Florence Lassarade, Mme le Maire, Laëtitia Faubet, a pu emmener nos petits élus, le 9 avril, visiter le Palais du Luxembourg. Pour débiter cette journée, les jeunes élus ont pu se retrouver au pied de la Tour Eiffel qui reste, pour eux, le symbole fort des JO 2024. Puis, direction le Sénat. C'est avec une immense joie et plein d'émotions que le CMJ a eu l'immense privilège de découvrir ce haut lieu de notre démocratie. Un moment de partage autour d'un goûter offert par Mme la Sénatrice et son équipe, dans les salons du Sénat, est venu ponctuer cette journée. Afin de clôturer cette folle journée, le CMJ a pu assister, dans l'hémicycle, aux questions d'actualité qui étaient à l'ordre du jour.



Le Portrait

Caroline MACEDO, jeune dirigeante de Caroline Esthétique

Dans cette édition, nous vous présentons cette jeune et souriante entrepreneuse : Caroline.

Originnaire de Saint-Médard-d'Eyrans, passionnée dès la jeunesse par cet univers de l'esthétisme, qu'elle découvre dans l'institut parisien de sa tante, c'est tout naturellement qu'elle s'oriente, après le collège, dans un CAP Esthétique. Elle poursuit sa formation en réalisant un brevet professionnel (BP) en alternance dans un salon à Bègles. Sa patronne, appréciant son professionnalisme, son engagement et son contact avec les clients, lui propose un contrat pour rejoindre l'équipe. Hélas, avec le COVID et le confinement, l'aventure s'arrête après deux ans. C'est cependant une opportunité pour Caroline qui souhaitait se lancer dans l'aventure de créer son propre institut. Pour des raisons personnelles,

une partie de la famille s'installe à Virelade, rue Gaston. Sa maman profite de la rénovation de la maison pour créer un local, afin de la soutenir dans sa vie professionnelle. C'est après une formation complémentaire que Caroline se lance, il y a bientôt trois ans, à 22 ans, et ouvre son propre institut de beauté à Virelade : Caroline Esthétique. Elle accueille ses clients dans cet espace cocooning et leur propose de très nombreux soins : épilations, blanchiment dentaire, soins des cils et des sourcils, soins des ongles, soins du corps et du visage, ainsi que des massages. Sa nouveauté : le Head Spa. Elle vient en effet de se former pour proposer ce soin tendance pour le cuir chevelu, dont parlent toutes les influenceuses et influenceurs du moment. Sa clientèle locale la connaît principalement via le bouche à oreille et plus récemment grâce à la plateforme digitale Planity. Malgré son attachement récent mais réel à Virelade, Caroline vient de s'installer à Martillac avec son conjoint. Elle reste bien sûr présente à Virelade tous les jours pour vous accueillir et vous proposer un moment de bien-être.



Obligation de débroussaillage

La municipalité rappelle que le débroussaillage est obligatoire

pour tout propriétaire en Gironde, territoire classé à haut risque pour les feux de forêt. Il s'agit de réduire la densité de végétation autour de sa maison. Cette mesure a pour but principal de limiter les départs de feux, leur propagation et réduire leur intensité.

Renseignements DFCI

Bienvenue !

Un apéritif de bienvenue sera offert aux nouveaux habitants et habitantes de la commune le vendredi 16 mai, à 18 h 30, à la salle des fêtes. Un moment privilégié pour échanger avec Mme le Maire, Laëtitia FAUBET, ainsi qu'avec l'ensemble des élus.

Les entreprises et les associations de Virelade y sont également conviées.

Vous êtes concernés et n'avez pas reçu d'invitation ? Rapprochez-vous de la Mairie pour vous faire connaître : mairie@virelade.fr ou par téléphone au 05 56 27 17 70



AGENDA

- 08/05** Cérémonie de commémoration
Ecole de Virelade
- 16/05** Apéritif de Bienvenue
Salle des fêtes
- 17/05** Loto Annuel
Temps Libre Vireladais
Salle des fêtes
- 18/05** Rencontre de l'Artisanat Local
Les Loges Virelart'daise
Parc de la Mairie
- 01/06** Festival Andalou Equestre
Avirbol
Parc du Château Modéris
- 21/06** Soirée Karaoké
Les Loges Virelart'daise
Salle des fêtes
- 28/06** Gala de danse Sévillane
Avirbol
Salle des fêtes



Du Sport à Virelade cet été avec CAP 33

La Département de la Gironde propose des initiations aux pratiques sportives sous toutes ses formes : collectif, de raquette, de sable, de remises en forme ou encore des activités artistiques, culturelles et liées à la découverte de l'environnement. Le dispositif d'animation CAP 33 est organisé en partenariat avec les communes et les associations. Cette année encore, il sera présent à Virelade. Tous les détails bientôt !



Les premiers chiffres du recensement

Lors du recensement ayant eu lieu entre le 16/01 et le 15/02, 1125 personnes ont été recensées. Les agents recenseurs vous remercient pour votre accueil. Virelade compte 509 logements d'habitations en 2025.



Economisons le papier

Vous souhaitez consulter cette gazette de façon numérique ? Site internet, Réseaux sociaux, newsletter ? Faites le savoir à la Mairie : 05.56.27.17.70 ou à communication@virelade.fr

Retour sur l'Opération Forêt Propre

Le samedi matin 5 avril dernier, 150 participants se sont réunis pour nettoyer notre belle forêt. Cette opération, organisée par les mairies d'Arbanats et de Virelade, avec les CMJ et les sociétés de chasse, a permis de retirer 3380 kg de déchets, et ce malgré le travail régulier des agents techniques tout au long de l'année. Un repas et des animations de sensibilisation ont clôturé cette belle action citoyenne. Cet événement a été soutenu par les sociétés Heidelberg Materials et Semoctom, ainsi que par l'association SurfRider.

Un budget ambitieux en investissement et pragmatique en fonctionnement

Le budget primitif de la commune a été voté lors du Conseil Municipal du 7 avril. Cette année, la commune a voté un budget d'investissement de 907 961,12 € et un budget de fonctionnement de 1 759 734,19 €. Les élus ont décidé, cette année encore, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Section de Fonctionnement : il s'agit de toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (salaires, frais assimilés, charges générales..) et toutes les recettes que la collectivité peut percevoir (impôts et taxes, subventions et produits de services). Les élus ont de nouveau fait le choix de soutenir les associations locales, en leur accordant une subvention annuelle d'une valeur totale de 9 000 €. Une participation financière de 7 700 € a également été votée pour le groupe scolaire (fournitures et sorties scolaires).

Section d'investissement : il s'agit des dépenses nécessaires pour investir dans du neuf, investir dans du matériel et des équipements, réaliser des études, des travaux de construction, mais aussi rembourser le capital des emprunts. Les recettes comprennent : les subventions, les dotations, l'autofinancement et les emprunts. La commune maintient le cap de ses investissements, en maîtrisant le niveau d'endettement, grâce à une gestion rigoureuse des dépenses et une forte mobilisation des élus et des services dans la recherche de financements divers.

- Bâtiments communaux : divers travaux de réfection, d'isolation et d'entretien nécessaires afin d'en garantir la sécurité et le bon état
- Sécurisation de la RD1113 : projet de créations de plateaux surélevés aux intersections
- Travaux de voirie
- Complexe sportif : première phase de l'aménagement
- Aménagement de la zone Natura 2000
- Patrimoine : remise en état du lavoir communal
- Eclairage public : transition en LED sur le reste du parc

Ce budget traduit la détermination de l'équipe municipale à tenir ses engagements, à savoir ne pas augmenter les taux des impôts locaux et garder une capacité de financement suffisante, tout en poursuivant un programme d'investissements soutenu.

